Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Le droit un beau pere sur les enfants de sa compagne

Par didic

Bonsoir Madame,Monsieur

je vient vers vous pour avoir des renseignement sur le droit parental.

La mere des enfants est partir en me laissent sais propre enfants, je voulais savoir vu que sa ce passe mal avec l'un de sais enfants et que je les ai pas adopté, est ce que j'ai le droit de le viré de chez moi sachant qui sont majeurs.

En attente d'une réponce je vous en remerci d'avant.

cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous ne leur devez rien.
Les personnes majeures sont responsables de leurs actes.
S'ils ne se comportent pas bien, vous pouvez les mettre à la porte, vous ne leur devez rien.
Donnez leur un dernier ultimatum et par politesse prévenez leurs parents.